INVESTIR AU CAMEROUN

Mai 2013 - N° 14

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Cap sur le développement des ZONES RURALES

Les banques camerounaises sur la sellette

Des investisseurs internationaux pour le logement social

Café : Entretien avec François Mefinja Foka

IL Y A DU SERVICE
DANS L'AIR
La valeur n'attend pas le nombre des années. 1 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez serein, voyagez Camair-co.
Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.
www.camair-co.cm
Camair-Co
L'étoile du Cameroun

Le Laboureur et ses Enfants

Depuis les Comices de l'Agriculture, en février 2011, le ton a été donné par le président Paul Biya : « *Vous vous souvenez, j'en suis sûr : depuis une vingtaine d'années, je ne cesse de répéter que l'agriculture, au sens le plus large –c'est-à-dire complétée par l'élevage et la pêche– est la véritable richesse de notre pays et que les recettes minières et du pétrole, aussi utiles qu'elles soient, ne peuvent être la seule base de notre développement* ».

Ce n'est un secret pour personne, le Cameroun bénéficie d'un vaste potentiel agricole, qui est le principal espoir de croissance et de revenus du pays. Sa position géographie permet une exportation facile. Il est le fournisseur des pays voisins enclavés comme le Tchad et la République de Centrafrique, mais aussi le Gabon et la Guinée équatoriale qui ne produisent pas assez. C'est le secteur qui emploie plus de 60 % de la population active, bien que seulement 15 % des terres soient arables.

Pourtant certaines denrées de consommation de base deviennent rares comme le macabo, maïs, l'igname, pomme de terre, le plantain et même le manioc… et certaines régions sont menacées de pénurie (notamment le Nord). Le Cameroun importe 80% de sa consommation de base: le riz, les pâtes… De plus le secteur n'attire plus, la jeunesse camerounaise ne s'y intéresse pas assez. Les lumières des villes attirent, l'enclavement des campagnes pose problème, l'accès à la propriété des terres est souvent difficile à financer et à sécuriser.

Investir dans l'agriculture au Cameroun n'est pas un choix stratégique lié uniquement au profit. C'est également une nécessité pour réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire du pays. C'est un investissement durable, rentable et responsable. La jeunesse camerounaise a un trésor entre les mains dont elle doit prendre conscience.

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201Genève - Suisse

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Agence ECOFIN, Ayissi LE BEAU,
Beaugas-Orain Djoyum, Mamadou CISSÉ,
Muriel Edjo, Brice R. Mbodiam.
www.agenceecofin.com

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
Mediamania Sarl, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@mediamania.pro
Au Cameroun
regiepubcameroun@mediamania.pro
Tél +237 99 41 60 15

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Gratuit – Ne peut être vendu

AU SOMMAIRE

06 • CASTING

08 • Le développement des zones rurales devient un enjeu capital pour le Cameroun

12 • David Abouem à Tchoyi : « *C'est la volonté de chaque habitant qui fait le développement* »

13 • Des rencontres professionnelles Europe-Cameroun pour booster la filière cacao

14 • Le gouvernement sonne la mobilisation internationale pour développer le logement social

16 • Cameroun : la Caisse nationale de prévoyance sociale bientôt éclatée en trois entreprises

16 • Le FNE ouvre son fichier de chercheurs d'emploi à C and K Mining et à Justin Sugar Mills

16 • Cameroun : création d'une agence pour la promotion des PME

17 • Le code d'incitation à l'investissement adopté par le Parlement camerounais

17 • La direction générale des douanes suspend son contrat de performance avec certaines entreprises

17 • Un plan triennal 2013-2015 pour accélérer la croissance économique

18 • Douala Stock Exchange plombé par les banques camerounaises

18 • L'Etat du Cameroun va lever 55 milliards FCFA au second semestre 2013

18 • Les ex-employés de la défunte BIAO passent à la caisse après 23 ans d'attente

19 • Protais Ayangma : « *Les banques camerounaises refusent de prendre le moindre risque* »

20 • Necotrans rivalise avec Bolloré sur le terminal à containers du port en eau profonde de Kribi

20 • China Railways Engeneering Group et BUNS réhabiliteront 175 km du réseau ferroviaire

21 • Pierre Damnon est le nouveau directeur général de Cimencam

21 • 150 nouveaux ingénieurs chinois annoncés sur le barrage de Lom Pangar

21 • Le Qatari Haba Business Group veut construire un aéroport international à Douala au Cameroun

22 • Les activités extractives ont rapporté 1134 milliards FCFA à l'Etat entre 2009 et 2010

22 • Foster Wheeler va construire l'unité de production du bitume à la Sonara pour 765 millions FCFA

22 • Oil Libya recrute pour étendre son réseau de distribution du gaz domestique

23 • Nestlé va lancer la construction d'une usine de transformation de café au Cameroun en août 2013

23 • L'Union européenne ouvre un guichet de 4 milliards FCFA pour les producteurs de banane dessert

23 • Baisse des prix de la farine de blé après des hausses successives entre 2010 et 2012

24 • 500 milliards FCFA de chiffre d'affaires pour le secteur forestier camerounais

24 • Le Cameroun vise une production annuelle de 300 000 tonnes d'huile de palme d'ici à 2013

25 • Le Cameroun enregistre un déficit de production de 31 millions de tonnes de manioc

26 • « *Quand l'UCCAO était maître du café du Cameroun, on avait la qualité* »

30 • « *Notre partenaire, c'est Camtel parce qu'il a une politique de prix très abordables* »

CASTING

BAYERO FADIL

Suite à la mission du chef de l'Etat en Turquie, le groupe Fadil annonce la signature de cinq contrats avec des partenaires turcs. A en croire Bayero Fadil, ces contrats se rapportent aux domaines de l'agriculture – dans lequel exerce le Complexe agro-industriel du Cameroun (Caic) – de l'élevage (Sogedel), de la détergenterie (détergent Kilav) et de l'immobilier. En sa qualité de président du Conseil d'administration de l'agence de normalisation (Anor), M. Fadil aurait également eu des discussions sérieuses avec des partenaires turcs qui devront construire un laboratoire d'analyse de la qualité des fruits et légumes dans l'enceinte du port de Douala.

EMMANUEL NOUBISSIE NGANKAM

L'ancien journaliste économique camerounais et ex-président de l'Association des journalistes économiques du Cameroun (Ajec), Emmanuel Noubissie Ngankam, est le nouveau représentant résident de la Banque mondiale en Algérie. Après quatre ans passés en Côte d'Ivoire au poste de Chargé principal des Opérations (numéro deux du bureau de la Banque mondiale à Abidjan qui couvre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Togo et le Bénin), Emmanuel Noubissie Ngankam vient de gravir un échelon supplémentaire au sein de cette institution de Bretton Woods, après un processus de sélection hautement compétitif.

Economiste de formation, Emmanuel Noubissie Ngankam a eu un riche parcours professionnel au Cameroun, parcours qui a commencé dans le secteur privé (groupe CFAO). Mais il s'est révélé à l'opinion par sa plume de journaliste. On se souviendra également de sa contribution à l'émergence d'un espace de débat d'idées au Cameroun, quand il devint Représentant de la Fondation Friedrich Hebert au Cameroun, entre 1996 et 1998, avant de rejoindre la Banque mondiale en 2001 où il a travaillé sur des projets tels que le pipeline Tchad-Cameroun.

JEAN KACOU DIAGOU

La filiale camerounaise du groupe NSIA, dont les destinées sont présidées par le patron des patrons de Côte d'Ivoire, Jean Kacou Diagou, bat neuf concurrents sur un marché de 72 millions FCFA à EDC. Le Ministère camerounais des marchés publics a rendu publics les résultats de l'appel d'offres relatif à la protection sociale des employés d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise publique camerounaise maître d'ouvrage dans le projet de construction du barrage de Lom Pangar. Selon le bras séculier des marchés publics au Cameroun, ce marché de 72 millions FCFA a été attribué à la compagnie d'assurance NSIA Cameroun, qui a raflé la mise devant des leaders du secteur des assurances, tels que Chanas (numéro un au Cameroun), Axa (numéro deux), Colina, Zenithe, Pro Assur, Area, GMC, Activa et Samaritan.

NSIA est une compagnie ivoirienne d'assurances qui s'est installée au Cameroun en 2007 et qui est dirigée par Esther Tiako.

JEAN-LOUIS BEH MENGUE

10 millions de numéros de téléphone ont été libérés. Jean-Louis Beh Mengue, le directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications (ART) a rendu public, le 11 avril 2013, une décision « *portant ouverture de la tranche des numéros à préfixe 5 dans le réseau des communications électroniques camerounais* ». Selon la décision, « *cette ouverture en 5 offre une capacité de 10 millions de numéros dont le format réglementaire est celui à huit chiffres* ». Les entreprises opérant dans le secteur des communications électroniques sont invitées à se conformer à cette décision deux mois après leur notification par l'ART. Cette décision était attendue dans le secteur de la téléphonie mobile, principalement concerné par cette décision. Pour rappel, les deux principaux opérateurs que sont Orange et MTN revendiquent plus de 10 millions d'abonnés, dans un pays qui compte officiellement 20 millions d'habitants.

MAIGARI BELLO BOUBA

Selon le ministre camerounais du Tourisme, Maigari Bello Bouba, le Cameroun a accueilli en 2012 environ 817 000 arrivées de touristes. Aussi, ce membre du gouvernement camerounais croit-il que « *depuis que le Cameroun a obtenu de l'Organisation mondiale du tourisme le statut de destination touristique (recevoir au moins 500 000 touristes par an), le tourisme se porte de mieux en mieux* ». Mais le ministre Bello Bouba craint que « l'événement déplorable » survenu le 19 février 2013 à Dabanga, dans l'Extrême-Nord du pays, où sept touristes français avaient été enlevés et détenus au Nigeria, réduise « *l'attractivité de la destination Cameroun* ». Une crainte d'autant plus fondée qu'au lendemain de cet enlèvement, pratiquement toutes les chancelleries avaient placé cette région du Cameroun sur la liste noire en termes de destination à conseiller à leurs compatriotes. Espérons que l'heureux dénouement de cette affaire fasse vite oublier cette mauvaise publicité pour le pays.

CHRISTOPHE EKEN

Selon Christophe Eken, le président de la Chambre de Commerce du Cameroun, la propension des PME à évoluer en solitaire tient du manque de « *culture collaborative et de la faiblesse du partenariat public-privé au niveau décentralisé* ». Aussi, pour inverser cette tendance et inciter les PME à se mettre ensemble, même lorsqu'il faut soumissionner à des appels d'offres, le ministre des PME, Laurent Serge Etoundi Ngoa, a indiqué que le regroupement est un excellent moyen pour les PME à faibles capacités d'être tirées vers le haut et de se préparer ainsi à conquérir le marché international. Une attitude qui sera bénéfique dans un contexte marqué par l'avènement d'une banque publique spécialement dédiée au financement des PME, et dont le crédo sera de favoriser le développement des entreprises qui présentent un minimum de crédibilité et de performance. Pour mémoire, 90% des entreprises camerounaises sont constituées de PME.

Le développement des zones rurales devient un enjeu capital pour le Cameroun

Au cours d'un atelier régional sur le développement économique des territoires ruraux en Afrique subsaharienne, organisé à Douala par le Programme national de développement participatif (PNDP), l'expert en gouvernance locale, David Abouem à Tchoyi, a proposé des solutions aux problèmes rencontrés par les collectivités territoriales.

Les outils d'aménagement du territoire au Cameroun sont en attente depuis mai 2011. David Abouem à Tchoyi fait allusion à deux types d'outils. Les outils de pilotage stratégique et les outils d'aménagement proprement dits. « Depuis l'intervention de la nouvelle loi d'orientation du 6 mai 2011, ces outils n'ont pas été mis en œuvre au Cameroun », regrette Abouem à Tchoyi. C'est le principal problème des zones rurales du Cameroun. Dans ce domaine, le pays de Roger Milla reste logé à mauvaise enseigne. Ce n'est pas tout. Le Cameroun rencontre aussi des difficultés avec la mise en œuvre d'outils d'aménagement et de gestion urbaine. Celle-ci, apprend-on, s'effectue encore timidement à cause des coûts et expertises nécessaires. Mais, dans l'ensemble, « *le développement des territoires ruraux est fertile en enjeux* », souligne David Abouem à Tchoyi. Il y a trois primordiaux.

D'abord l'enjeu politique. Plusieurs constances sont à noter ici. Partage du pouvoir entre l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées, articulation entre « politiques publiques locales » et politiques publiques nationales, appropriation de la décentralisation par les services de l'Etat et les autres administrations, conciliation du principe de l'exercice concurrent et non exclusif des compétences par l'Etat et les communes avec celui de subsidiarité. « *D'où la nécessité d'une délimitation claire, avec néanmoins des mécanismes précis d'intégration des plans/actions des collectivités territoriales décentralisées et ceux de l'Etat (par exemple dans le cadre des politiques sectorielles). D'où également la charte de la déconcentration et de la décentralisation* », tranche l'expert.

Ensuite l'enjeu financier. Ici, quatre principaux griefs. La faiblesse du produit de la fiscalité en milieu rural, la non-définition de la fraction des ressources de l'Etat à affecter aux collectivités territoriales décentralisées, la timidité de la promotion de la coopération décentralisée et la mauvaise qualité de la gouvernance financière, qui est susceptible d'importantes marges de progression.
Enfin, l'enjeu managérial. Il s'agit, en l'occurrence, du problème de ressources humaines (organigrammes types des communes et référentiels des métiers locaux disponibles, mais ressources humaines majoritairement inadaptées), la nécessité d'un statut pour les personnels des collectivités territoriales décentralisées, le renforcement des capacités managériales des admi-

nistrations de tutelle (pour un meilleur appui conseil) et des édiles municipaux, et l'opérationnalisation des outils de mise en œuvre de budgets programmes au niveau local, des conventions types de collaboration.

MESURES URGENTES

L'expert préconise ainsi toute une batterie de mesures urgentes. La rationalisation du financement, la mise en place du budget programme conformément au régime financier des collectivités territoriales décentralisées, la résolution du problème des ressources humaines de ces collectivités et leur responsabilisation accrue dans l'accomplissement de leurs missions, la question du foncier, notamment. A noter aussi une plus grande implication des acteurs non étatiques (secteur privé, société civile, populations, diaspora). Toutes ces informations ont été communiquées par David Abouem à Tchoyi, à Douala, au cours des travaux du séminaire régional sur le développement économique des territoires ruraux, qui s'est ouvert le 15 avril 2013. Une initiative du PNDP et de l'Agence française de développement.

Le séminaire de Douala, qui a l'ambition d'initier une véritable plateforme d'expression des pays et des initiatives africaines sur ces questions, est « *l'occasion de partager les expériences de terrain, capitaliser sur les approches et les outils développés et dégager des axes*

structurants pour de futures interventions », situe Marie Madeleine Nga, la coordonnatrice du PNDP. La rencontre a rassemblé environ 80 participants impliqués dans des programmes de développement local en Afrique, provenant d'une dizaine de pays différents et de divers horizons (élus, techniciens, représentants de la société civile et des populations bénéficiaires, partenaires techniques et financiers, etc.). La présentation de la démarche novatrice adoptée au Cameroun par le PNDP, depuis bientôt une dizaine d'années, pour accompagner les communes en zone rurale et promouvoir un développement durable, axé sur l'organisation des bénéficiaires, le renforcement de leurs capacités, leur implication dans l'identification de leurs besoins prioritaires et la réalisation d'investissements socio-économiques, constitue un des temps forts de ce séminaire fertile en enseignements.

Le PNDP est un outil d'accompagnement de la décentralisation destiné à responsabiliser les communes en zone rurale, afin de leur donner les moyens d'une prise en charge effective de leur développement.

Le séminaire de Douala est « *l'occasion de partager les expériences de terrain, capitaliser sur les approches et les outils développés et dégager des axes structurants pour de futures interventions* », situe Marie Madeleine Nga.

Le PNDP est un outil d'accompagnement de la décentralisation destiné à responsabiliser les communes en zone rurale, afin de leur donner les moyens d'une prise en charge effective de leur développement. Il vise à promouvoir un développement durable, axé sur l'organisation des bénéficiaires, le renforcement de leurs capacités, leur implication dans l'identification de leurs besoins prioritaires, la recherche des solutions, la planification et la mise en œuvre des actions concrètes pour le développement social et économique de leur localité.

Hervé B. Endong

UNE SOLUTION : LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DÉCENTRALISÉE

30 hommes d'affaires turcs sont venus à Maroua pour découvrir des opportunités d'investissement à l'occasion du Forum économique régional de l'Extrême-Nord.
Le forum, qui s'est ouvert le 23 avril dernier dans la ville de Maroua, capitale régionale de l'Extrême-Nord du Cameroun, a accueilli une délégation d'une trentaine d'hommes d'affaires ayant débarqué le 22 avril dernier au Cameroun pour prendre part à ce rendez-vous des affaires, un mois seulement après la mission que le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a conduite à Ankara et Istanbul.
La Chambre de Commerce du Cameroun, impliquée dans l'organisation de ce forum d'affaires, a encouragé les opérateurs économiques locaux à mettre en place des projets devant être présentés aux opérateurs économiques turcs pour financement, ou alors à leur proposer des joint-ventures. Le Forum économique de Maroua, apprend-on, va également permettre la signature d'une convention de jumelage entre les villes de Maroua au Cameroun, et de Kayseri en Turquie.

Agence Ecofin

A NIVEAU AFRICAIN, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES S'ACCUSENT

Durant les débats, les deux parties se sont rejeté les responsabilités sur la mise en place des conditions favorable au développement.

Quelles sont les attentes des opérateurs privés, dans toute leur diversité, vis-à-vis des collectivités locales ? Inversement, quelles sont les attentes des collectivités vis-à-vis de ces acteurs, au-delà de leur contribution fiscale ? Voilà une thématique majeure d'un séminaire tenu à Douala le 18 avril 2013 sur le thème « *Dialogue entre collectivités et acteurs économiques : Quels enjeux, quelles modalités ?* ».

Les collectivités attendent plus des opérateurs

Il était question d'évaluer le niveau de partenariat entre ces deux acteurs, « *qui jouent un rôle central dans le développement économique des territoires ruraux* », comme le situe David Abouem à Tchoyi, président dudit atelier et consultant en gouvernance locale. A ce sujet, c'est un bal d'accusations mutuelles. « *Les communes du Cameroun ne sont pas aujourd'hui le théâtre des investissements venant des entreprises qui y sont implantées* », lâche le maire de la commune de Nanga Eboko, dans le département de la Haute Sanaga, région du Centre. « *Pour le moment, les opérateurs économiques ne s'intéressent pas encore aux problèmes des collectivités* », insiste Romain Roland Eto, en revenant en profondeur sur les attentes des collectivités. « *Il faut que ces opérateurs économiques nous accompagnent dans le développement de nos collectivités. Ceci peut se faire par la mise en place des infrastructures de base, la création d'emplois pour nos jeunes et la stabilisation du tissu économique de la localité* », déroule le maire de Nanga Eboko, avant d'assener : « *Il ne faut pas que ces opérateurs soient seulement là pour faire du profit, qu'ils se soucient aussi des problèmes des communautés* ».

Opérateurs insatisfaits

Sandou Assimarou Gnassingbe est loin de partager cet avis. « *Nous ne sommes pas encore satisfaits dans l'ensemble du comportement de nos collectivités. C'est vrai, il y a la volonté, mais ce n'est pas encore ça* », soutient le président de la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs agricoles. « *Nous attendons des collectivités territoriales beaucoup de choses. La création d'un environnement favorable pour les entreprises, que les collectivités acceptent les entreprises qui s'y installent et qu'elles permettent à celles-ci de participer dans la prise de décision pour la réalisation de leurs objectifs* », enchaîne le Togolais.

> ***« Nous avons besoin de l'appui des collectivités dans le volet des infrastructures pour travailler dans de meilleures conditions. (…) Mais le comble c'est que ce sont plutôt les collectivités qui nous demandent de réhabiliter ces infrastructures. »***

Dialogue de sourds

Dans le registre des attentes également, la participation des collectivités dans les opérations de délimitation de terrain et surtout la construction des ouvrages. C'est pratiquement le même son de cloche pour le représentant d'Aluminium du Cameroun (Alucam), l'une des entreprises camerounaises qui se frotte le plus avec les collectivités. « *Nous avons besoin de l'appui des collectivités dans le volet des infrastructures pour travailler dans de meilleures conditions. Les routes, les centres de santé, la formation des jeunes pour avoir une main-d'œuvre bien formée* », souligne Arnold Mouangue. « *Mais le comble c'est que ce sont plutôt les collectivités qui nous demandent de réhabiliter ces infrastructures* », s'étonne-t-il.

Dans l'ensemble, les deux parties s'accusent et se rejettent les responsabilités. « Le développement économique des territoires ne peut se réaliser sans un dialogue fécond entre acteurs publics (Etat, collectivités) et opérateurs privés (agriculteurs, organisations de producteurs, entreprises) qu'il convient de prendre en considération dans l'exercice de stratégie locale », souligne d'entrée de jeu l'ancien secrétaire général de la Présidence du Cameroun, David Abouem à Tchoyi.

En tout cas, on retient que le dialogue entre les collectivités et les opérateurs économiques n'est pas encore fécond dans les onze pays de l'Afrique du Centre, de l'Ouest et Madagascar qui ont pris part à ce séminaire.

HBE

David Abouem à Tchoyi : « *C'est la volonté de chaque habitant qui fait le développement* »

« Les entreprises ne sont pas encore suffisamment accompagnées. Il faut un code d'incitation à l'investissement de manière générale, dont les déclinaisons pourront être améliorées et adaptées à l'environnement local. »

Consultant en gouvernance locale, l'ancien ministre évoque ici les principales difficultés auxquelles font face, dans le domaine du développement économique, les zones rurales.

***Investir au Cameroun* : Quelles sont les capacités réelles des collectivités à la base pour jouer le rôle de catalyseur de développement économique ?**
David Abouem : Théoriquement, les collectivités territoriales décentralisées (CTD) ont toute une gamme de moyens par la fiscalité, les dotations, les subventions de l'Etat, la coopération décentralisée, les partenariats avec le secteur public, privé, la société civile, la diaspora et les populations elles-mêmes, dont l'adhésion est nécessaire pour développer leur territoire. Mais c'est surtout la volonté personnelle et individuelle de chaque habitant d'un territoire rural qui va faire le développement.

***IC* : Quelle place les entreprises peuvent-elles occuper dans le développement de leur territoire d'implantation ?**
DA : Une place de choix. Mais, pour cela, il faut d'abord un cadre physique qui soit incitatif. Il faut, par exemple, de l'eau, des routes pour pouvoir accéder à un territoire ou évacuer la production. Une fois

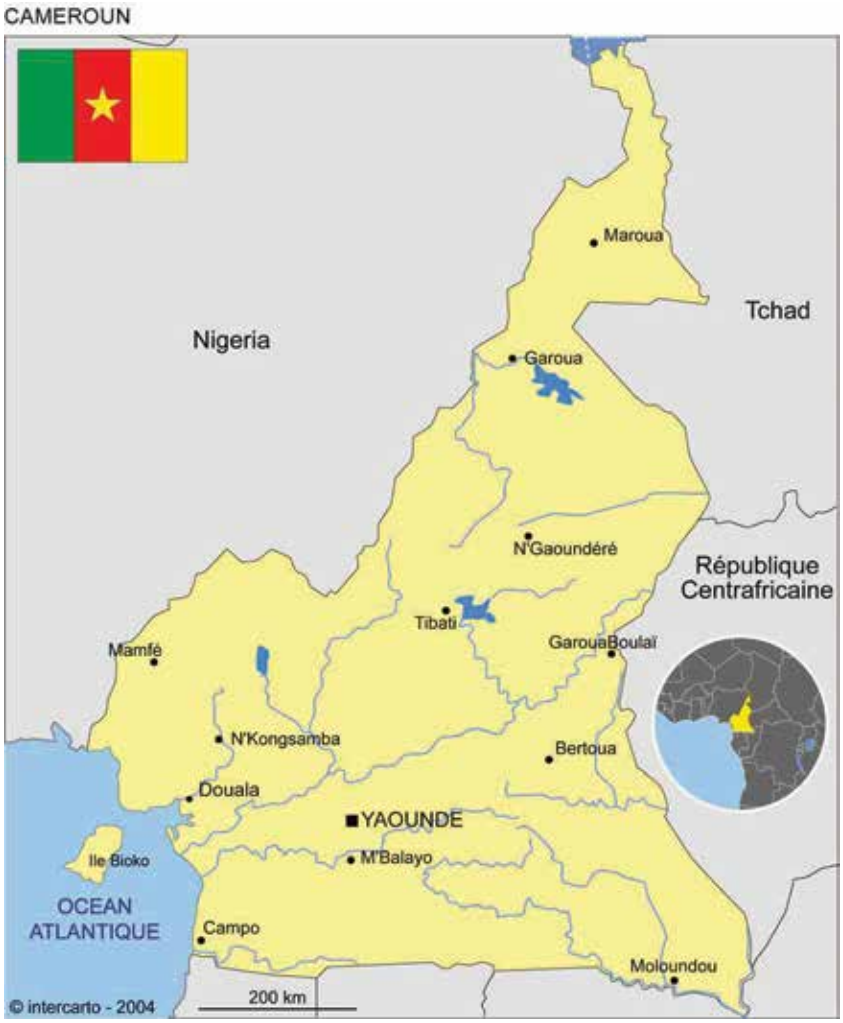

que ce cadre physique est mis en place, il faut des textes incitatifs sur le plan fiscal, de la promotion des entreprises. Il y a aussi l'assistance juridique qu'on peut apporter aux entreprises, et également sur le plan du renforcement des capacités des ouvriers, pour que les entreprises puissent y trouver sur place la main d'œuvre qu'il faut pour leurs activités.

***IC* : Est-ce ce qui se passe actuellement au Cameroun ?**

DA : Oui. C'est ce qui se passe. Au niveau des activités du PNDP, il y a tout un volet formation. Non seulement on forme les techniciens et les populations rurales, mais aussi les prestataires de services qui interviennent dans les communes. On leur apprend à monter des dossiers, on assure le renforcement de leurs capacités techniques.

***IC* : En dehors de l'appui sur le plan fiscal, pensez-vous que les entreprises sont suffisamment accompagnées dans le cadre du développement local ?**

DA : Je crois qu'il faut remonter à un niveau supérieur, celui de l'Etat, par rapport à cette question. Mais les entreprises ne sont pas encore suffisamment accompagnées. Il faut un code d'incitation à l'investissement de manière générale, dont les déclinaisons pourront être améliorées et adaptées à l'environnement local. Ce n'est pas au niveau du territoire rural qu'il faut commencer. Il faut commencer par le haut.

Recueillis par Hervé B. Endong

Des rencontres professionnelles Europe-Cameroun pour booster la filière cacao

« *Les producteurs ignorent ce que devient leur cacao après qu'ils l'aient vendu. Certains ne sont pas convaincus qu'en faisant plus d'efforts pour la qualité, leurs revenus s'en trouveraient améliorés* », constate le communiqué du Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC), co-organisateur des Rencontres professionnelles Europe-Cameroun, avec le gouvernement camerounais et l'Association européenne du cacao.

Premier partenaire commercial du Cameroun, l'Union européenne est le principal marché d'exportation du cacao camerounais, avec plus de 70% d'importation par les seuls Pays-Bas. D'où la nécessité d'une plateforme d'échanges entre producteurs et acheteurs, afin de mieux comprendre les contraintes des uns et les attentes des autres.

Durant ces Rencontres professionnelles, des présentations et des témoignages, ainsi que des visites de plantations, devraient permettre à tous les acteurs de la chaîne de mieux se comprendre et aux producteurs d'avoir une idée plus précise des bénéfices qu'ils pourraient tirer d'une meilleure exigence de qualité.

L'initiative devrait déboucher sur des recommandations destinées à mettre en œuvre des programmes structurants du CICC, et notamment un programme AOC (Appui à l'organisation de la commercialisation), et un programme BP (Promotion des bonnes pratiques), qui vise à la généralisation des bonnes pratiques agricoles, post-récoltes et commerciales.

Rencontres professionnelles Europe-Cameroun du 22 au 24 mai 2013 à Yaoundé.

Le gouvernement sonne la mobilisation internationale pour développer le logement social

On estime à près d'un million le déficit de logements sociaux au Cameroun. Pour commencer à résorber cette situation, le gouvernement se fixe un objectif de construction de 300 000 logements sur les dix prochaines années. Des premiers investisseurs privés, nationaux et internationaux, ont répondu présent.

Le gouvernement lui-même ouvre la marche avec le lancement, dès ce mois de mai, de la commercialisation des premiers 1675 logements d'un programme global de construction de 10 000 logements. Le produit de cette vente, évalué à 50 millions d'euros permettra de financer une seconde tranche de travaux.

Jean Claude Mbwentchou.

Hassan Ali Bin Ali.

ITALIE ET ESPAGNE

Le groupement italien Pizzarotti Basics devrait lui emboîter le pas en démarrant prochainement à Mbankomo, près de Yaoundé, un autre programme de 10 000 logements, dont 2000 de haut standing, pour

un investissement global de 425 millions d'euros. De même, le groupe espagnol PIA lance un projet de construction de 20 000 logements sociaux, également à Yaoundé.

TURQUIE, QATAR, CHINE

Des entrepreneurs turcs sont également sollicités. Suite à la mission que le président Paul Biya vient de conduire en Turquie, des partenariats ont été noués avec des opérateurs économiques dans le cadre d'un projet de construction de 8000 logements en trois ans.

Plus récemment encore, c'est un groupe qatari qui apporte sa pierre à l'édifice. Le 25 avril dernier, au siège de la Primature, le groupe qatari Haba Business, représenté par Thomas David Coyne, et le ministre camerounais de l'Habitat et du Développement urbain, Jean Claude Mbwentchou, ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente, en vue de la construction de 10 000 logements par Haba Business Group, dans les dix régions du Cameroun. Les travaux devraient durer trois ans. C'est le premier acte concret de la visite de prospection que ce groupe qatari a effectué en territoire camerounais durant une semaine, fin avril, sous la conduite de son président, Hassan Ali Bin Ali.

Les opérateurs chinois ne sont pas en reste puisqu'ils annoncent leur intention d'investir 50 millions d'euros dans la construction de 1500 logements à Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bamenda, Sangmelima et Limbe.

Suite à la mission que le président Paul Biya vient de conduire en Turquie, des partenariats ont été noués avec des opérateurs économiques dans le cadre d'un projet de construction de 8000 logements en trois ans.

1 MILLIARD D'EUROS DE CAUTIONS D'ETAT

Selon un ingénieur industriel camerounais interrogé par l'agence Chine Nouvelle, au total, ce sont quelque 100 000 logements qui devraient voir le jour ces prochaines années. Les programmes suivants seront toutefois plus difficiles à financer car, jusqu'ici, l'Etat camerounais apportait sa garantie souveraine. Engagé aujourd'hui pour près de 1 milliard d'euros de cautions, l'Etat pourra difficilement aller au-delà, compte tenu de la nécessité d'accompagner d'autres secteurs d'activité tout aussi nécessaires. Les investisseurs devront donc trouver d'autres solutions pour sécuriser leurs investissements, peut-être dans des montages PPP innovants.

ABAISSER LES COÛTS DE CONSTRUCTION

A terme, l'enjeu résidera sans doute dans la capacité des entreprises à fournir des logements à des prix accessibles pour une majorité de Camerounais.

Pour l'instant, le programme gouvernemental en cours fait état d'un budget de 70 000 euros par appartement T4, alors que pour garantir une commercialisation rapide, il faudrait construire le T4 pour environ 30 000 euros. Et pour devenir accessible au plus grand nombre de Camerounais, il faudrait encore diviser ce montant par près de deux.

Selon Gabin Babagnak, coordonnateur du Programme national d'amélioration des conditions de vie des populations par l'habitat (PNACVPH), le pari semble jouable à plusieurs conditions : « *mise à disposition du foncier aménagé et équipé par l'Etat, exonération des droits fiscaux et douaniers en réservant 30% pour les matériaux importés, 30% pour les matériaux locaux, 20% pour la main d'œuvre et les études, et 20% pour le foncier aménagé et équipé* », précise-t-il à l'agence Chine Nouvelle.

Le groupe qatari Haba Business et le ministre camerounais de l'Habitat et du Développement urbain, Jean Claude Mbwentchou, ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente, en vue de la construction de 10 000 logements dans les dix régions du Cameroun.

A terme, l'enjeu résidera sans doute dans la capacité des entreprises à fournir des logements à des prix accessibles pour une majorité de Camerounais.

Cameroun : la Caisse nationale de prévoyance sociale bientôt éclatée en trois entreprises

Une couverture sociale des travailleurs de 10 à 20% à l'horizon 2015. C'est l'ambition que se fixe le gouvernement camerounais, telle que révélée lors de la dernière session de la Commission du travail et des affaires sociales de l'Union africaine, par le ministre camerounais du Travail, Grégoire Owona. Pour ce faire, a déclaré le ministre camerounais devant ses pairs, « *la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), bras séculier de l'Etat du Cameroun en matière de sécurité sociale des employés du secteur privé, devrait être éclatée en trois entreprises distinctes* ».

Il s'agit, selon la description faite par le ministre Owona à Addis Abeba et abondamment relayée par la presse camerounaise, de la Caisse nationale des personnels de l'Etat (dont la création va impliquer la disparition de la direction des soldes et pensions du Ministère des finances), la Caisse nationale d'assurance maladie et la Caisse nationale de sécurité sociale.

Grégoire Owona.

UNE LONGUE MATURATION

Pour mémoire, l'éclatement de la CNPS dans le cadre de la réforme de la sécurité sociale au Cameroun est à l'ordre du jour depuis 2006, date à laquelle était prévu un forum national sur la sécurité sociale qui avait été annulé à la dernière minute. Le nouveau schéma de la sécurité sociale, avec éclatement de la CNPS pour besoin d'efficacité, figurait déjà dans les documents préparés par les experts à l'occasion de ce forum avorté, avec les mêmes noms de structures rappelées à Addis Abeba par le ministre Owona. De ce point de vue, l'agence Ecofin a appris de sources autorisées au Ministère du travail que tous les documents afférents à la création de ces nouvelles entreprises publiques dédiées à la sécurité sociale ont déjà été apprêtés et convoyés à la présidence de la République depuis 2010. Depuis lors, on attend.

BRM

Le FNE ouvre son fichier de chercheurs d'emploi à C and K Mining et à Justin Sugar Mills

Une convention vient d'être signée entre le Fonds national de l'emploi (FNE) du Cameroun, et les sociétés C and K Mining qui vont exploiter le gisement de diamant de Mobilong dans l'Est du Cameroun, puis Justin Sugar Mills, qui développe actuellement un projet de construction d'une usine de production de sucre à Batouri, toujours dans la région de l'Est.

Le lancement des activités de ces deux entreprises au Cameroun va créer quelque 7000 emplois. C'est à l'effet de recruter des personnels qualifiés, que ces deux entreprises se sont attachées les services du Fonds national de l'emploi, qui dispose d'un important fichier de chercheurs d'emploi au Cameroun. « *Nous disposons d'une expérience acquise depuis 22 ans. Venez en profiter* », a déclaré Camille Mouthé à Bidias, le DG du FNE, au terme de la signature de la convention avec Chong Sung Hee, le DG de C and K Mining et Dieudonné Dong Thry Dong, DG de Justin Sugar Mills.

Cameroun : création d'une agence pour la promotion des PME

En attendant le lancement imminent des activités de la Banque camerounaise des PME (BC PME), dotée d'un capital initial de 10 milliards FCFA, et après le mécanisme spécial de financement des PME institué en février 2013 par le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a signé un décret créant l'Agence nationale de promotion des PME (APME). Selon le ministre des PME, Laurent Serge Etoundi Ngoa, la nouvelle structure devrait pouvoir travailler en étroite collaboration avec la future banque des PME. « *Il est possible qu'aucun financement ne soit accordé à une PME si son dossier n'a pas eu l'aval de l'Agence. Car, il faut s'assurer de la fiabilité des structures financées* », a déclaré ce membre du gouvernement dans le quotidien gouvernemental, au lendemain de la publication du décret du chef de l'Etat.

Le code d'incitation à l'investissement adopté par le Parlement camerounais

Avant de clôturer la première session parlementaire de l'année 2013, les députés de l'Assemblée nationale du Cameroun ont adopté le Code d'incitations à l'investissement privé soumis à leur approbation par le gouvernement camerounais. Il n'y a pas eu d'amendements majeurs à ce texte. Parmi les amendements, on peut relever l'article 12 alinéa 3, qui indique désormais que les employés expatriés bénéficient de la libre conversion. La première mouture indiquait que « *pour le personnel expatrié employé par l'investisseur et résident en République du Cameroun, celui-ci bénéficie de la libre conversion et du libre transfert dans son pays d'origine de tout ou partie des sommes qui lui sont dues, sous réserve de l'acquittement préalable des impôts et cotisations divers auquel il est assujetti, conformément à la réglementation en vigueur* ». Il est supprimé dans cette phrase les mots « *et du libre transfert dans son pays d'origine* ».

En général, les exonérations fiscalo-douanières sur cinq à dix ans, que projette d'accorder le gouvernement à des entreprises pendant leur phase d'installation, ont été adoptées par les députés.

Les entreprises privées devant bénéficier de ces largesses, pour ainsi dire, doivent justifier d'une activité d'exportation de 10 à 25% de leurs produits, de même qu'elles doivent être capables d'utiliser entre 10 et 25% des ressources naturelles locales dans la panoplie de leurs intrants.

La direction générale des douanes suspend son contrat de performance avec certaines entreprises

La direction générale des douanes vient de « *suspendre momentanément* » son contrat de performance avec certaines entreprises camerounaises, coupables de n'avoir pas respecté leur cahier des charges en matière de réduction des délais et des coûts de passage de leurs marchandises au port de Douala.

Parmi les entreprises ainsi sanctionnées, qui ont deux mois pour se réajuster en vue d'une possible réadmission au contrat de performance, qui donne droit à certaines facilités, l'on cite BAT Cameroun, le quincailler Quifeurou, et Ubriphar, rapporte *Le Quotidien de l'Economie*.

Non seulement la direction des douanes accuse ces entreprises de ne pas contribuer au raccourcissement des délais de passage des marchandises au port de Douala, comme convenu dans le contrat de performance, mais aussi elle fait remarquer que ces sociétés n'assistent pas aux réunions d'évaluation mensuelles des contrats de performance.

L'administration camerounaise des douanes a mis en place le mécanisme de contrat de performance avec des entreprises camerounaises, dans le cadre de son combat pour la réduction des délais et des coûts de passage des marchandises au port de Douala. Des délais dont la moyenne est actuellement de 20 jours, contre à peine une semaine pour nombre de ports en Afrique. Ce qui fait du port de Douala une place portuaire pas assez compétitive.

BRM

Un plan triennal 2013-2015 pour accélérer la croissance économique

Le gouvernement camerounais, par le truchement du Ministère de l'économie, a mis en place depuis janvier 2013 « *un plan triennal 2013-2015 de relance et d'accélération de la croissance économique au Cameroun* ». A en croire le journal gouvernemental, qui cite les concepteurs de ce plan au Ministère de l'économie, cette initiative est partie des constats tels que les déficits de production que connaît le Cameroun, les importations massives des produits alimentaires, la faible capacité de production des PME, le niveau insuffisant de création des emplois décents, le déficit criard de la balance commerciale hors pétrole…

Afin d'inverser cette tendance, le gouvernement se propose, à travers des projets de financement des PME et de relance de certaines filières agricoles (riz, banane-plantain, manioc) et pastorales (viande et poulet), d'asseoir la sécurité alimentaire des Camerounais et d'aller à la conquête de nouveaux marchés à l'intérieur et à l'extérieur. Ceci grâce au triplement au moins de la production attendue des PME camerounaises.

On apprend par exemple que grâce aux 188,4 milliards FCFA inscrits au budget d'investissement public de cette année dans le cadre de ce plan triennal et d'un prêt de 32,8 milliards FCFA octroyé à l'Etat par l'Espagne, le gouvernement entend faire passer la production nationale de riz de 139 200 tonnes en 2012 à 256 000 tonnes en 2015, ainsi que de booster la production des poulets de 61 000 tonnes en 2010 à 91 500 tonnes d'ici à 2015.

Douala Stock Exchange plombé par les banques camerounaises

Les taux d'intérêts préférentiels accordés par certaines banques, qui officient en même temps comme Prestataire des services d'investissements (PSI) pour le compte de la Douala Stock Exchange (DSX), seraient à l'origine du peu d'intérêt que les investisseurs camerounais accordent à la DSX lorsqu'il faut rechercher des financements.

C'est du moins la conclusion à laquelle parvient l'hebdomadaire *Le Financier d'Afrique* dans une enquête publiée le 16 avril 2013 et qui soutient que « *les banques détournent les entreprises de la Bourse de Douala* ». Une conclusion soutenue par Albert Florent Bengala, DG de Cenainvest, une entreprise de capital risque qui a pignon sur rue au Cameroun.

Interrogé par *Le Financier d'Afrique*, cet opérateur économique soutient effectivement que « *le coût de sortie d'un investissement à la bourse de Douala n'est pas très compétitif par rapport à ce qu'offre le secteur bancaire* ». Aussi, ce dernier pense-t-il que pour encourager les entreprises à aller à la cote, il est opportun de réduire les frais à payer par l'investisseur qui désire y effectuer une opération de levée de fonds ; lesquels frais sont actuellement plus élevés qu'à la BVMAC et à la BVRM, par exemple.

Une nouvelle incitation de ce type viendra alors s'ajouter à la réduction de l'impôt sur les sociétés (IS) institué par le régime fiscal du secteur boursier contenu dans la Loi de finances de 2007, lequel a été réformé en 2008 et 2009, permettant ainsi aux entreprises qui viennent à la DSX de payer l'IS à hauteur de 10% seulement du chiffre d'affaires, contre 35% normalement. Un avantage qui n'a attiré que trois entreprises (SEMC, Safacam, Socapalm) à la cote de la DSX depuis dix ans.

L'Etat du Cameroun va lever 55 milliards FCFA au second semestre 2013

Le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, vient de publier le programme prévisionnel des émissions des titres publics de l'Etat du Cameroun pour le compte du second trimestre de l'année en cours. Ce document révèle que, jusqu'au 20 juin 2013, l'Etat du Cameroun va émettre des bons du Trésor pour un montant total de 55 milliards FCFA. Innovation majeure cette fois-ci, en plus de quatre opérations d'émission de bons du Trésor de 13 à 52 semaines, l'Etat du Cameroun va procéder à une émission d'obligations du Trésor d'une durée de maturité de deux ans à partir du mois de juin 2013. Montant de l'opération : 10 à 20 milliards FCFA, selon le programme rendu public par le gouvernement.

Selon les éclairages d'un cadre de la direction générale du Trésor du Ministère des finances, sollicité par l'agence Ecofin, cette émission d'obligations du Trésor va se faire soit sur le marché des titres publics de la BEAC, soit à la Douala Stock Exchange, la Bourse des valeurs mobilières du Cameroun.

Les ex-employés de la défunte BIAO passent à la caisse après 23 ans d'attente

Les guichets de la BGFI au Cameroun ont été pris d'assaut dès le 10 avril 2013 par les 503 anciens employés de la BIAO, qui a fermé ses portes au Cameroun en 1990. Selon *Le Quotidien de l'Economie* qui relaye l'information, ces ex-employés ont ainsi bénéficié d'une entente avec le ministre camerounais des Finances, qui a décidé de leur payer dans un premier temps 15,88% (377 millions FCFA) de leurs droits sociaux, estimés globalement à 2,37 milliards FCFA attendus depuis la fermeture de cet établissement bancaire, le reste devant leur être versé avant le mois de septembre 2013, précise Simon Apoua, le mandataire de ces anciens banquiers.

En rappel, créée en 1965, la BIAO Cameroun avait fermé ses portes à la suite d'une liquidation douloureuse en 1990. La maison mère du groupe bancaire français avait été rachetée par la Meridien International Bank, exceptées les filiales du Cameroun, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Depuis lors, les employés de cette défunte banque n'ont cessé de revendiquer leur droits, que l'Etat du Cameroun a enfin consenti à payer.

Protais Ayangma : « *Les banques camerounaises refusent de prendre le moindre risque* »

Protais Ayangma, président du regroupement patronal Ecam (Entreprises du Cameroun) et DG de la compagnie d'assurance Colina, reproche aux banques camerounaises d'avoir peur de prendre le moindre risque.

« *La crise de 1990 a été sévère. Mais est-ce une raison pour refuser de prendre le moindre risque ?* » s'est interrogé M. Ayangma. Selon ce dernier, cette phobie du risque a développé certaines attitudes chez les banquiers camerounais, une fois qu'ils sont en face d'un demandeur de crédit. « *Quand vous allez les voir, ils ne regardent même pas le projet pour lequel le financement est sollicité. Ils vous demandent seulement les titres fonciers pour garantie. Un jeune qui sort de l'école avec un projet, où ira-t-il chercher un titre foncier ?* » s'interroge encore le président d'Ecam.

DES BANQUES SURLIQUIDES

Par ailleurs, poursuit M. Ayangma, les banquiers ont un argument tout trouvé pour ne pas financer l'économie. « *Les projets ne sont pas bancables. J'ai déjà tellement entendu cela des banquiers. Oui, ils ne sont pas bancables. Essayons donc de les rendre bancables. Si on reste là à ne rien faire, rien ne va changer. Pourtant, les banques sont surliquides. Plus de 800 milliards FCFA qui ne servent à rien* », rappelle Protais Ayangma, qui considère que lorsque les banques camerounaises consentent à délier les cordons de leur bourse, elles font la discrimination entre les grandes entreprises qui ont des crédits à des taux préférentiels, au détriment des PME.

LES CINQ ANS D'UBA AU CAMEROUN

L'intervention de l'assureur camerounais s'inscrivait dans une table ronde « *Banques camerounaises et financement de l'émergence : enjeux, défis et stratégies* », proposée par l'établissement bancaire UBA à des banquiers et autre chefs d'entreprise, à l'occasion des manifestations commémorant le 5ème anniversaire de son arrivée sur le marché bancaire camerounais.

LES CRÉDITS BANCAIRES NE PÈSENT QUE 13% DU PIB AU CAMEROUN CONTRE 75% EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les chiffres viennent confirmer les propos de Protais Ayangma. Nadine Tinen, la présidente de la commission du tertiaire 2 au sein du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam) est catégorique : la contribution des crédits bancaires au PIB du Cameroun est très faible. Selon elle, bien que cet indicateur soit passé de 6,9% du PIB en 2007 à 13,5% en 2012, il demeure très faible par rapport aux performances enregistrées au Sénégal où, sur la même période, l'on a noté une progression de 24 à 31%. Selon la même source, entre 2010 et 2011, la moyenne générale en Afrique subsaharienne, sur cet indicateur, s'est située à 75% du PIB, soit plus de cinq fois la performance camerounaise.

Necotrans rivalise avec Bolloré sur le terminal à containers du port en eau profonde de Kribi

La bataille pour la concession du terminal à containers du port en eau profonde en construction à Kribi va opposer le groupe Bolloré, déjà concessionnaire du terminal à containers du port de Douala, et son concurrent français Necotrans.

Le directeur général de Necotrans, Gregory Querel, a fait connaître son intérêt pour le terminal à containers de Kribi, lors de la récente audience accordée par le secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, à propos d'un autre projet de développement, concernant un « *nouveau schéma d'infrastructures portuaires au port de Douala* ».

LA REVANCHE

La bataille aura des allures de revanche, suite au conflit qui oppose les deux groupes français à propos du port de Conakry. Concessionnaire du terminal à containers du port de Conakry suite à un appel d'offres gagné devant les concurrents, Necotrans a vu son contrat résilié et attribué à Bolloré dès l'arrivée au pouvoir du président Alpha Condé. Pour contester cette surprenante décision, Necotrans a assigné le groupe Bolloré devant le tribunal de commerce de Nanterre en France, pour « *concurrence déloyale et parasitisme* ».

MC

NECOTRANS VEUT INVESTIR AU PORT DE DOUALA

Gregory Querel a présenté son projet de développement d'un « *nouveau schéma d'infrastructures portuaires au port de Douala* » à la présidence du Cameroun. M. Querel, qui était accompagné au palais de l'Unité par trois autres responsables du groupe français, qui exercent dans le domaine de la logistique et du transport maritime, a par ailleurs indiqué que ce projet au port de Douala peut s'étendre au port en eau profonde de Kribi, encore en construction. Il étend ainsi les activités de ce groupe au Cameroun, où il dispose actuellement, selon le DG, « *d'une petite base pétrolière* ». Necotrans est actuellement implanté en Afrique du Nord et de l'Ouest, et est engagé dans un projet d'extension de ses activités sur tout le continent africain.

China Railways Engeneering Group et BUNS réhabiliteront 175 km du réseau ferroviaire

Le gouvernement camerounais, par le truchement du ministre des Transports et la société Camrail, concessionnaire du chemin de fer camerounais, ont procédé à la signature des marchés d'attribution des travaux de réhabilitation de 175 km du réseau ferroviaire national.

Ces marchés, apprend-on par un communiqué de la société Camrail, ont été divisés en deux lots, dont l'un a été attribué à l'entreprise chinoise China Railways Engenerring Group, et l'autre à l'entreprise camerounaise des BTP dénommée BUNS. Les travaux vont s'étendre sur trois ans.

Pierre Damnon est le nouveau directeur général de Cimencam

Le président du conseil d'administration des Cimenteries du Cameroun (Cimencam), Pierre Moukoko Mbonjo, a procédé le 25 avril 2013 dans les locaux de la cimenterie de Bonabéri, à l'installation de Pierre Damnon au poste de directeur général de Cimencam, filiale camerounaise du groupe français Lafarge.
M. Damnon, 55 ans, remplace à ce poste Ravi Iyer, arrivé en fin de mandat au Cameroun. Le nouveau DG, selon la biographie présentée par le PCA, est titulaire d'un MBA obtenu en France en 1993. Il est arrivé au sein du groupe Lafarge en 1982 et aura tour à tour travaillé au Canada, au Maroc, en Turquie et désormais au Cameroun, où il foulera pour la première fois le sol de l'Afrique subsaharienne.
Cimencam est le leader du marché camerounais du ciment, avec une production annuelle estimée à 1,7 million de tonnes.

150 nouveaux ingénieurs chinois annoncés sur le barrage de Lom Pangar

Le directeur général d'Electricity Developement Corporation (Edc), l'entreprise publique camerounaise qui pilote le projet de construction du barrage de Lom Pangar, a annoncé, lors d'une descente sur le site, « *l'arrivée imminente de 150 nouveaux ingénieurs et travailleurs chinois, ainsi que le recrutement de centaines de nouveaux ouvriers camerounais* », pour accélérer les travaux.
Selon des sources proches du projet approchées par Ecofin, ce décuplement de la main d'œuvre vise à achever, avant la fin du mois de juin 2013, la dérivation du fleuve Lom, condition sine qua non pour poursuivre les travaux pendant la grande saison des pluies.
Sinon, apprend-on, « *le site sera inondé et il va falloir attendre la fin des pluies pour relancer le chantier vers octobre. On aura perdu plus de trois mois sur le chronogramme et vous pouvez imaginer ce que cela va induire en termes d'augmentation des coûts* ».

Le Qatari Haba Business Group veut construire un aéroport international à Douala au Cameroun

Le 22 avril, Haba Construction and Investment Consortium a rencontré le ministre en charge des Transports, Robert Nkili, pour lui signifier son intention de construire un nouvel aéroport international à Douala au Cameroun, de rénover l'infrastructure existante, de participer à la mise en place du plan ferroviaire national, et même d'étendre le réseau ferroviaire national jusqu'aux frontières du Tchad.
« *D'après nous, le Cameroun sera un hub régional. Nous avons proposé d'étendre le chemin de fer au Tchad, car nous pensons que cela sera bon pour l'économie camerounaise* », a confié Tom Coyne, le directeur de Haba Construction and Investment Consortium, à la *CRTV-Télé*.
L'un des attachés des services du Premier ministre, Jean Nzie Nzie, a reçu le chef de la délégation des investisseurs qataris le 21 avril dernier à l'aéroport de Nsimalen. Etaient également présents à l'aéroport, le président du groupe Fadil (savonneries, agroalimentaire, élevage, hôtellerie), Bayero Fadil, et le directeur général de Camtel, David Nkotto Emane.
Des personnalités dont la présence donne une idée des secteurs d'activité vers lesquels peuvent s'orienter les futurs investissements de Haba Business Group au Cameroun.
Mais, en dehors des secteurs dans lesquels exercent Camtel et le groupe Fadil, l'on apprend de bonnes sources que les investisseurs qataris sont également intéressés par des projets de construction des infrastructures routières, de logements sociaux, d'énergie et d'eau.
La délégation de Haba Business Group était conduite par son chairman, Hassan Ali Bin Ali.

Les activités extractives ont rapporté 1134 milliards FCFA à l'Etat entre 2009 et 2010

Selon le dernier rapport de conciliation des chiffres et volumes du Comité Eiti (Initiative de transparence dans les industries extractives) Cameroun, les activités extractives (pétrole, mines et transport pétrolier) ont généré des revenus d'un montant total de 1134 milliards FCFA aux caisses de l'Etat du Cameroun. Le document apprêté par le cabinet Moore Stephens souligne cependant que ces recettes ont été générées à 95% par l'exploitation pétrolière.

En effet, en 2009, ce sont 555 milliards FCFA qui ont été versés à l'Etat suite à la vente du pétrole, contre 525 milliards FCFA en 2010. L'activité minière, quant

à elle, a rapporté 14,4 milliards FCFA en 2009 et 17,8 milliards FCFA en 2010. Le secteur du transport pétrolier a pour sa part rapporté 9,5 milliards FCFA en 2009, contre 11,1 milliards FCFA en 2010.

Le rapport précise également que, dans la conciliation des différentes déclarations, des écarts pour un montant global de 1,7 milliard FCFA apparaissent entre les déclarations des entreprises et celles de l'Etat. Toute chose qui n'entame cependant pas la crédibilité du rapport, dans la mesure où ces écarts ne représentent que 0,17% des volumes déclarés en 2009 et 0,15% des volumes déclarés en 2010, alors que le Comité Eiti tolère que ces écarts aillent jusqu'à 2%.

Foster Wheeler va construire l'unité de production du bitume à la Sonara pour 765 millions FCFA

Le ministre camerounais des Marchés publics vient de rendre publics les résultats de l'appel d'offres du 25 mars 2013 relatif à la construction de l'unité de production de bitume à la Sonara, à Limbé. Des travaux confiés à l'entreprise Foster Wheeler, pour un montant de 765,8 millions FCFA.

Les responsables de cette entreprise ont été invités à se présenter au Ministère des marchés publics afin de signer le contrat de marché. La construction d'une unité de production du bitume à la Sonara fait partie intégrante du programme de modernisation de la raffinerie camerounaise qui devra, à terme, pouvoir enfin raffiner le pétrole brut produit localement.

Oil Libya recrute pour étendre son réseau de distribution du gaz domestique

Dans un communiqué publié par la direction générale d'Oil Libya Cameroun, et dont l'Agence Ecofin a obtenu copie, cette entreprise de distribution des produits pétroliers recherche des PME camerounaises ou des personnes physiques pouvant contribuer à l'extension de son réseau de distribution du gaz domestique sur le territoire national.

Cet appel à partenaires intervient quelques semaines après qu'Oil Libya ait annoncé par voie de presse l'acquisition de milliers de bouteilles neuves de gaz domestique, à l'effet d'étoffer son parc à bouteilles et d'aller à la conquête de nouvelles parts de marché. A la suite de la révélation la semaine dernière, par le DG de Total Cameroun, de la perte de 2,5% de parts de marché par le leader de la distribution des produits pétroliers au Cameroun, nombreux sont les experts qui on vu en cette reculade de Total Cameroun les conséquences de la chevauchée sur le marché des sociétés Tradex et d'Oil Libya, le repreneur du réseau Mobil au Cameroun.

Nestlé va lancer la construction d'une usine de transformation de café au Cameroun en août 2013

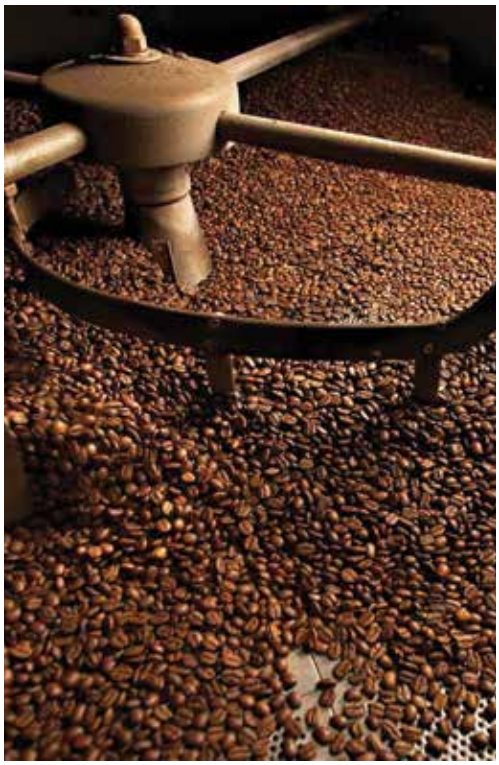

La firme Nestlé va investir 20 milliards FCFA pour construire une usine de torréfaction du café au Cameroun, selon une information de Reuters relayée par la presse camerounaise. Les travaux devraient commencer en août 2013, apprend-on. L'usine aura une capacité de broyage de 20 000 tonnes de café par an, ce qui représente plus de la moitié de la production camerounaise de café. En effet, selon les statistiques de la campagne 2011-2012, le Cameroun a produit 38 127 tonnes de café, dont 35 000 tonnes de café robusta.

Selon Nestlé, ce projet de construction de la première usine de torréfaction de café au Cameroun va non seulement permettre de créer des emplois, mais aussi de favoriser la mise sur le marché des produits à prix abordables.

L'Union européenne ouvre un guichet de 4 milliards FCFA pour les producteurs de banane dessert

L'Union européenne lance un « *appel à projets* » devant permettre le déblocage d'un montant global de 6 millions d'euros, soit environ 4 milliards FCFA.

Cet appel à projets est exclusivement destiné aux producteurs de banane dessert au Cameroun, qui ont exporté vers le marché européen environ 2000 tonnes de bananes en 2012.

Les bénéficiaires de cette manne financière mise à disposition par l'UE pourraient bénéficier de financements allant de 500 000 à un million d'euros.

L'objectif de cet appui financier, selon l'UE, est d'améliorer la balance économique du Cameroun à travers une production plus importante, qui va induire des exportations plus importantes encore, toutes choses qui sont corollaires d'une augmentation des recettes fiscales et des emplois. La banane est le 3ème produit d'exportation du Cameroun, derrière le bois et le pétrole. Ce secteur agroalimentaire emploie environ 12 000 personnes, pour une production annuelle qui a culminé à 285 767 tonnes de banane dessert en 2012.

Baisse des prix de la farine de blé après des hausses successives entre 2010 et 2012

Les consommateurs de la farine de blé au Cameroun peuvent enfin souffler. Depuis le mois de mars dernier, a constaté l'agence Ecofin, le prix du sac de 50 kg de farine de blé est passé de 20 000 FCFA à 18 300 FCFA, soit une dépréciation de 1700 FCFA. Aussi, note-t-on à nouveau l'engouement des commerçants autour de ce produit. « *Je vends environ 200 sacs par jour, alors qu'au moment où les prix étaient à la hausse, les clients avaient pratiquement déserté mon magasin* », commente un grossiste de la capitale. En effet, renseigne un cadre du ministre du Commerce, la baisse observée depuis le mois de mars sur le prix de la farine est l'une des plus importante depuis 2010, date à laquelle les prix du sac de farine étaient passés de 16 000 FCFA à 22 000 FCFA. Une progression des prix essentiellement due aux évolutions sur le marché mondial, le Cameroun important la totalité de son blé depuis la fermeture de la Sodeblé.

500 milliards FCFA de chiffre d'affaires pour le secteur forestier camerounais

L'exploitation forestière au Cameroun emploie 170 000 personnes, dont 20 000 en emplois directs, selon le ministre camerounais des Forêts, Ngole Philip Ngwesse, cité par l'hebdomadaire camerounais *Le Financier d'Afrique*. A en croire la même source, les entreprises forestières du Cameroun revendiquent un chiffre d'affaires de 500 milliards FCFA par an, dont environ 40 milliards d'impôts et taxes. Une performance qui ne tient pas compte des revenus issus de l'exploitation illégale, d'une part, et de l'exploitation artisanale estimées à 7 milliards FCFA chaque année selon une récente étude du CIFOR (Centre international pour la recherche forestière), d'autre part.

Mais à l'effet de booster l'activité forestière productrice du bois, qui est le 2ème produit d'exportation du Cameroun, le gouvernement, avec le concours de la Banque mondiale, implémente actuellement le Projet de compétitivité des filières de croissance (PCFC), qui intègre la construction de deux zones industrielles (*cluster*) dédiées au bois à Yaoundé, la capitale du pays, et dans la région de l'Est, où est concentré l'essentiel du massif forestier du Cameroun.

Le Cameroun vise une production annuelle de 300 000 tonnes d'huile de palme d'ici à 2013

La production camerounaise d'huile de palme est passée de 210 000 tonnes en 2010 à 265 000 tonnes en 2013, selon le ministre de l'Agriculture, Essimi Menyé, qui met cette hausse de la production sur le compte des producteurs villageois (25% de la production nationale selon le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana), dont certains, anciennement concentrés sur le café et le cacao, se lancent de plus en plus dans la culture du palmier à huile.

Mais, apprend-on, cette hausse de la production qui a été maintenue l'année dernière, n'a pas encore réussi à combler le déficit actuel, qui se situe autour de 35 000 tonnes. Cependant, l'espoir de combler et même de dépasser ce déficit est permis, selon le Ministère camerounais de l'agriculture, qui table même sur une production de 300 000 tonnes à l'horizon 2016.

Le gouvernement dit compter sur les petits producteurs de plus en plus nombreux à utiliser les plants sélectionnés, capables de booster les rendements à l'hectare, mais surtout sur Herakles Farm, une multinationale américaine qui va développer 70 000 hectares de palmiers à huile dans la région du Sud-Ouest camerounais.

Le Cameroun enregistre un déficit de production de 31 millions de tonnes de manioc

La production actuelle de manioc au Cameroun, selon les statistiques du Ministère de l'agriculture, est estimée à 19 millions de tonnes par an, pour une demande nationale qui tourne autour de 50 millions de tonnes.

Le manioc est une denrée consommée par 75% des Camerounais, aussi bien à l'état brut que sous la forme de produits dérivés tels que l'amidon, la farine, le tapioca, etc. A l'effet de continuer à alimenter en manioc les nombreux consommateurs de ce tubercule qui rapporte 25 milliards FCFA chaque année aux producteurs – devenant ainsi la 2ème source de revenus des populations dans les zones rurales du Cameroun, après la culture du café et du cacao – le Programme national de développement des racines et tubercules (PNDRT) du Ministère de l'agriculture a introduit depuis septembre 2012, dans les plantations de manioc du pays, cinq nouvelles variétés de semences améliorées.

USINE EN CONSTRUCTION

Ces semences, produites avec le concours de l'Institut de recherche agricole pour le développement (Irad) et l'Institut international pour l'agriculture tropicale (Iita), ont une capacité de production de 25 à 27 tonnes à l'hectare, contre douze tonnes pour les semences traditionnelles. Elles peuvent entrer en production seulement douze mois après avoir été semées, soit six mois de moins que les semences ordinaires. La vulgarisation de ces semences en vue de leur appropriation par les producteurs de manioc devrait contribuer à combler le déficit de production actuelle et permettre d'augmenter l'exportation de ce produit et de ses dérivés vers des pays voisins, tels que le Nigeria, le Gabon et la Guinée équatoriale. Voire d'approvisionner en matière première l'usine de transformation de manioc en construction dans la localité de Sangmélima, dans la région du Sud.

BRM

« Quand l'UCCAO était maître du café du Cameroun, on avait la qualité »

François Mefinja Foka est le directeur général de l'Union centrale des sociétés coopératives agricoles de l'Ouest (UCCAO), l'un des plus grands producteurs de café au Cameroun. Il expose sa vision de la filière café au Cameroun.

Comment se porte aujourd'hui la filière café au Cameroun ?
La filière café au Cameroun commence à se relever, parce que pendant plus de vingt ans, la filière avait été abandonnée. Les plantations n'étaient plus entretenues, les engrais étaient devenus trop chers. Pour une filière qui demande beaucoup d'investissement, s'il n'y a pas d'encadrement, s'il n'y a pas d'argent, ça ne peut pas aller. Donc, depuis la crise des années 86-87, nous avons perdu pas mal d'argent. Nous avons perdu en termes de production et de devises. Mais, depuis la mise en place de certaines structures, notamment depuis la mise en place du FODEC, depuis que le gouvernement a pris conscience qu'il devait subventionner la caféiculture, les planteurs semblent engagés et résolus à revenir à la caféiculture. Les effets sont déjà perceptibles, parce que la baisse de la production est maîtrisée. Donc, nous pensons que ça devrait mieux aller dans le futur.

« Je le dis partout et ailleurs, aux structures publiques comme l'ONCC, j'en parle avec le ministre du Commerce et avec le ministre de l'Agriculture : on doit réglementer la filière. »

Quelle évaluation faites-vous des pertes enregistrées pendant cette période de crise ?
Par exemple, en termes de production, avant la crise, c'est-à-dire dans les années 80, nous ne produisions pas moins de 30 000 à 40 000 tonnes de café arabica. Après la crise, on se situe aujourd'hui en 2012 autour de 10 000 tonnes de café arabica.

Combien de producteurs comptiez-vous lors de ces périodes de crises ?
Dans la région de l'Ouest, que je maîtrise mieux, le nombre de producteurs se situait à peu près à 150 000. Donc, c'est à peine la moitié de la production qu'on avait avant. Aujourd'hui, la baisse est très forte. Entre temps, beaucoup de producteurs se sont aussi désintéressés de la production. Les jeunes ne s'y intéressent pas. Et il est question aujourd'hui de trouver les voies et

François Mefinja Foka : « *On doit déguster le café avant de le mettre sur le marché.* »

moyens pour amener les jeunes à s'intéresser à la production, notamment en facilitant le travail de la production, en facilitant le travail post-récolte. Car, le café demande beaucoup de travail après la récolte, il faut cueillir, dépulper, fermenter, sécher, transporter pour décortiquer dans les usines et transformer localement une petite partie, exporter la plus grande partie. Donc, cela nécessite beaucoup de moyens d'investissement humains et financiers.

Quel est l'apport du FODEC dans tout cela ?

Je suis membre du conseil exécutif du FODEC (Fonds de développement de la filière cacao-café, ndlr). Le FODEC est un organisme public de financement. Les sources de financement proviennent des prélèvements. Les projets gouvernementaux sont financés par le FODEC. Il s'agit des projets conçus au niveau du Ministère de l'agriculture, du Ministère du commerce, du Ministère de la recherche et du Ministère de l'industrie. A ce jour, nous avons financé pas mal de projets. Donc, c'est un instrument de financement qu'il fallait créer, on l'a fait et les résultats sont là. On vient d'ailleurs de mettre sur pied un projet pour le financement des engrais. Il y a un autre projet pour le traitement des vergers. Ce que nous déplorons, au FODEC, c'est qu'on ne finance pas directement les projets des producteurs. Il faut passer par ce qu'on appelle les ordonnateurs qui sont les départements ministériels que je viens de citer. Et cela fait un peu mal aux opérateurs que nous sommes, parce qu'il y a beaucoup de len-

L'UCCAO

L'Union des coopératives de café arabica (UCCAO) est née le 17 octobre 1958. En 1978, l'UCCAO devient l'Union centrale des coopératives agricoles et décide de la diversification de ses activités. Le nom commercial UCCAO est conservé, car l'Union avait déjà imprimé ses marques sur les marchés mondiaux des matières premières agricoles. L'UCCAO est administrée par une assemblée générale, un conseil d'administration, un comité de surveillance et une direction générale. Son assemblée générale est composée de 70 membres qui sont les délégués des planteurs des coopératives membres. C'est l'organe suprême de l'Union qui représente l'ensemble des adhérents.

teurs, parce qu'il y a beaucoup de procédures. Vous savez quand on dit Etat, cela voudrait dire procédures. Qui dit procédures, dit lenteurs. Donc, voilà le problème que nous avons au Cameroun.

Quelle est la proportion des jeunes qui s'intéressent à la culture du café dans notre pays ?
Personnellement, je situe cette proportion à moins de 15%. La moyenne des producteurs de café au Cameroun se situe au dessus de 50 ans. C'est pourquoi je dis qu'il faut absolument trouver des moyens pour inciter les jeunes à produire et à augmenter cette production.

Combien de producteurs dénombre-t-on actuellement dans la région de l'Ouest ?
Le nombre de producteurs a beaucoup baissé. Je ne peux pas donner de chiffres, faute de statistiques. Mais, c'est une évidence lorsqu'on voit la production ou lorsqu'on voit le verger qui se rétrécit. Donc, il faut tout revoir. Nous avons beaucoup de jeunes oisifs en ville et même au village qui ont besoin d'un coup de main, qui ont besoin d'une chiquenaude pour se lancer dans la production. Le Conseil interprofessionnel du cacao et du café a mis en place le projet de *New Generation*. On a commencé par le cacao. Nous pensons que dans la région de l'Ouest cela devrait permettre d'inciter les jeunes.

Pourquoi dit-on qu'au Cameroun la région de l'Ouest est la région la plus productrice de café?
C'est naturel. Vous savez, le café répond à des conditions écologiques spécifiques. Il ne se retrouve pas partout, la région de l'Ouest est une région essentiellement agricole. Déjà aussi parce que l'écologie s'y prête. C'est une zone rurale par excellence. Et l'avantage que l'Ouest fournit, c'est que nous avons de la plaine, des basses altitudes, mais nous avons aussi des hautes altitudes et des plateaux. Vous savez, le café arabica ne se cultive pas n'importe où. Il faut au moins 900 mètres d'altitude et ce n'est pas partout que vous les retrouverez.

« Nous avons au Cameroun plus de 120 usiniers pour 10 000 tonnes de café. Au Rwanda, il y a cinq usiniers pour 16 000 tonnes. Ils ont d'ailleurs atteint aujourd'hui 20 000 tonnes. Avec cinq usines. Faites la proportion. »

Comment répartissez-vous la production actuelle ?
Sur les 10 000 tonnes produites, il faut savoir que le café arabica se cultive essentiellement sur les hauts-plateaux. Donc, à l'Ouest et au Nord-Ouest. La proportion est d'environ 80-20. C'est-à-dire 80% à l'Ouest et 20% dans le Nord-Ouest. Du moins, ce sont les proportions que nous avions avant la crise, je ne pense pas que cela peut substantiellement baisser.

Sur le marché international, on ne parle pas trop du label café camerounais, comment percevez-vous cela et comment évaluez-vous la qualité du café camerounais aujourd'hui ?
C'est malheureux parce que c'est l'UCCAO qui vous parle. Quand l'UCCAO maîtrisait la production, quand l'UCCAO était maître du café du Cameroun, on avait la qualité. Nous regrettons cela aujourd'hui.

L'UCCAO faisait la qualité et la référence. Avant les années 90, partout dans le monde entier on vous disait que le café camerounais était accroché au nom de l'UCCAO. Malheureusement, lorsque la crise est arrivée, tout le monde est entré dans la filière. Personne ne maîtrise plus la production. Nous produisons, mais la qualité n'est plus l'affaire de personne. Disons-nous les vérités. Le café c'est quoi ? C'est l'investissement. Ces gens qui sont dans l'exploitation et la transformation du café au Cameroun, demandez-leur où se trouvent leurs usines. C'est cela le problème. C'est cela qui détruit l'image du Cameroun et c'est cela qui détruit la qualité du café du Cameroun. Sur le marché, aujourd'hui, vous trouverez difficilement trois entreprises comme l'UCCAO, qui détient le matériel et l'expertise pour faire la qualité. Ils viennent sur le terrain, prennent un café, ils ont à peine un décortiqueur, le lendemain, le café se retrouve au port prêt à partir. Comment peut-on avoir la qualité dans ces conditions ? Ce n'est pas possible. Or, l'UCCAO a toutes sortes de machines pour dégager et sortir ce qu'il y a comme impuretés dans le café avant l'exportation. C'est cela qui faisait et qui fait la qualité du café. Actuellement, il y a beaucoup d'amateurisme et c'est regrettable. Nous avons au Cameroun plus de 120 usiniers pour 10 000 tonnes de café. Au Rwanda, il y a cinq usiniers pour 16 000 tonnes. Ils ont d'ailleurs atteint aujourd'hui 20 000 tonnes. Avec cinq usines. Faites la proportion. C'est du désordre au Cameroun.

Comment faut-il mettre de l'ordre dans la filière, d'après vous ?
C'est le gouvernement qui doit agir. Je le dis partout et ailleurs, j'en discute les structures publiques comme l'ONCC ; j'en parle avec le ministre du Commerce et avec le ministre de l'Agriculture. On doit réglementer la filière. Pour être usinier, il faut faire inspecter ses usines. Une usine c'est quoi ? C'est de la réception à la table en passant par le séchoir, le décortiqueur, les épierreuses, etc. Quel usinier dispose de tout cela ? Lorsque vous mettez un café au bout de la chaîne, il doit ressortir avec tous les traitements possibles. On doit même déguster et savoir que c'est un bon café avant de le mettre sur le marché. Quel est l'usinier qui a une unité de dégustation ? Quel est l'usinier qui a une unité de séchage ? Parce que quand le planteur apporte son café qui n'est pas sec, en principe, il faut le sécher avant de l'acheter. Quel usinier a un séchoir ? Aujourd'hui, on prend le café à 20% de taux d'humidité. Est-ce normal ?

Quelle est la norme requise ?
Il faut au maximun 12% de taux d'humidité. Et comme nous l'avons dit tout à l'heure, nous avons un climat essentiellement humide. Cela va faire une semaine au port, cela va partir du port avec 20% d'humidité. Cela va arriver comment ? Moisi.

Cela nous permet de faire une transition sur la qualité du café UCCAO. Respectez-vous toutes les normes ?
Nous essayons de produire la qualité, parce que nous avons le matériel. Mais nous ne sommes pas les seuls au Cameroun. On n'a jamais été les seuls, c'est vrai. Mais, il y a aussi de mauvais opérateurs sur le marché maintenant. Nous nous retrouvons en train de nous battre avec des gens qu'on ne connaît pas. Ils ne sont installés nulle part. Donc, on ne peut pas contrôler la qualité de ce café. Voilà pourquoi il n'y a pas encore de qualité au Cameroun. Je veux parler du café d'origine. Vous vous retrouvez dans les usines avec ce qu'on appelle de la balayure. Les gens mettent de la balayure dans les sachets pour aller vendre sur les marchés. Et on va mettre dessus 70% arabica, je ne sais quoi d'autre... L'UCCAO vend son café à 3000 FCFA, vous retrouvez un sachet de quelqu'un d'autre à 2000 FCFA. Mais à 2000 FCFA, où a-t-il acheté son café pour le vendre à ce prix ? Ce n'est pas possible. Puisqu'un kilo aujourd'hui c'est 1500 FCFA. Il faut le transformer, le décortiquer, il faut passer dans les machines, il faut torréfier. En torréfiant, vous perdez déjà 25%. Alors comment se retrouver avec le kilo à 2 000 FCFA. Je dis que ce n'est pas possible. Cela veut dire que ce n'est pas du café.

« Vous savez, le café arabica ne se cultive pas n'importe où. Il faut au moins 900 mètres d'altitude et ce n'est pas partout que vous les retrouverez. »

Propos recueillis par
Beaugas-Orain Djoyum

Le leader du mois : Manfred Tumban

« Notre partenaire, c'est Camtel parce qu'il a une politique de prix très abordables »

SNS Mobility, c'est le nom du nouvel opérateur télécom qui offre ses services au Cameroun depuis le début de l'année. SNS Mobility ne dispose pas d'infrastructures, mais s'appuie sur celles de son partenaire Camtel. Manfred Tumban, DG de SNS Cameroon Ltd, présente ce nouveau venu.

Que propose SNS Mobility dans le marché des télécommunications au Cameroun ?
Dans la plupart des pays africains, l'internet mobile se développe très rapidement et participe au développement. Cela n'était pas le cas au Cameroun, à cause du manque d'infrastructures et du coût onéreux des équipements et appareils.
Ce que nous proposons aux Camerounais, c'est l'accès aux appareils tels que les smartphones, les tablettes, les clés USB et divers appareils mobiles à des coûts réduits. Ceci afin que nos abonnés soient connectés partout où ils se trouvent. Par ailleurs, nous avons conclu un accord avec Camtel, l'opérateur public des télécommunications au Cameroun. Nous allons utiliser ses infrastructures, la fibre optique et le réseau backbone national pour offrir une expérience Internet mobile rapide et de qualité que les gens n'avaient pas encore connue par le passé.

Apparemment, vous connaissiez déjà Camtel…
Oui, d'ailleurs, pendant les six dernières années, nous avons travaillé avec Camtel. Notamment dans la distribution des CT phones aux sociétés. Et nous l'avons fait pour environ 300 sociétés au Cameroun.

Qu'en est-il des services de téléphonie mobile que vous offrez ?
Premièrement, il faut savoir que nous nous sommes positionnés comme un fournisseur d'Internet mobile qui utilise aussi la voix. Orange et MTN sont des compagnies qui sont spécialisées dans la voix et qui ont adapté leurs services par la suite en fournissant l'accès Internet. Nous commençons notre activité comme fournisseur d'Internet mobile, qui va, en plus de cela, offrir la communication par la voix. Nous allons nous spécialiser dans la fourniture de téléphones CDMA qui pourront également recevoir les cartes SIM GSM. Nos téléphones sont en « *dual mode* » et non en « *dual SIM* ». Dans ce sens que vous pourrez y insérer une carte SIM CDMA et une carte SIM GSM. A ce sujet, nous avons les téléphones et smartphones appropriés.

Vous avez une équipe de combien de personnes ?
Actuellement, SNS Mobilty possède un *staff* de 35 personnes. Le recrutement se poursuit. Nous allons notamment densifier notre équipe de marketing.

Dans combien de villes pourra-t-on utiliser les services de SNS Mobility ?
Tous les chefs-lieux de région ont accès à cette technologie. L'extension va se poursuivre sur l'ensemble du territoire national. Nous avons nos bureaux actuellement à Yaoundé et Doualam mais notre réseau est déjà accessible aussi dans des villes comme Bafia, Bagangté, Kribi, Nkongsamba, Kumba ou Limbé.

« Nous commençons notre activité comme fournisseur d'Internet mobile, qui va, en plus de cela, offrir la communication par la voix. »

Les Camerounais trouvent les prix des télécommunications toujours élevés. Que proposez-vous à ce sujet ?
Vous le savez, Camtel a les plus bas prix du marché. C'est à cause de Camtel que les autres opérateurs ont même baissé leurs coûts de communication. Quand MTN et Orange s'installaient, une minute de communication coûtait 250 francs CFA. Quand Camtel a commencé avec le CT phone, vous avez vu comment les prix ont chuté de manière significative. Ainsi, notre partenaire, c'est Camtel parce que leur politique vise à proposer des prix très abordables. Nos prix seront dans le même sillage que ceux de Camtel.

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres et Bruxelles
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID